



OBJECTIF(S)

- **Faire** le point sur le régime juridique et fiscal de la location meublée.

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Professionnels de l'immobilier.

Prérequis : aucun.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en fiscalité

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue

+ présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - NATURE JURIDIQUE DE LA LOCATION MEUBLÉE

- Activité civile ou activité commerciale ?
- Location meublée et résidence principale du locataire
- Autres cas

II - NATURE FISCALE DE LA LOCATION MEUBLÉE

- Le régime BIC
- Le régime micro et ses conséquences
- Le régime réel et ses conséquences

III - DISTINCTION ENTRE LMP ET LMNP

- Impact fiscaux
- Impacts sociaux

IV - IMPACT DES MODES DE DÉTENTION (DÉTENTION DIRECTE ET SOCIÉTAIRE)

V - CAS PARTICULIERS ET SPÉCIFICITÉS FISCALES

- Passage de la location nue à location meublée
- Passage de location meublée à la location nue
- La location saisonnière et location de la résidence principale
- Traitement de la plus-value + TVA
- Droits de donation et de succession
- Impôts locaux et autres taxe

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap